

**N° 2021.06.14**

Objet : Présentation du rapport d'activités de l'année 2020 du SYMPTTOM dans le cadre des dispositions du décret n° 2000-404 du 11 mai 2000 relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public.

RAPPORT DU PRESIDENT :

L'article L 5211-39 du CGCT impose aux Présidents des établissements publics de coopération intercommunale d'adresser annuellement au Maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de leur établissement. Ce rapport fait ensuite l'objet d'une communication par le Maire au conseil municipal en séance publique.

Par ailleurs, le décret n° 2000-404 du 11 mai 2000 prévoit la présentation par le Maire au conseil municipal d'un rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets. Lorsque la compétence en matière d'élimination des déchets ménagers et assimilés a été transférée à un établissement public de coopération intercommunale, le contenu dudit rapport est intégré dans le rapport prévu à l'article L 5211-39 susvisé et concerne uniquement la partie des indicateurs techniques et financiers qui doit y figurer obligatoirement.

Conformément à cette réglementation, Monsieur le Président invite l'assemblée à prendre connaissance du rapport d'activités du S.Y.M.P.T.T.O.M. de l'année 2020 ayant trait à la réception et au traitement des Ordures Ménagères, à l'activité du « tri sélectif » et à la gestion des 3 déchetteries. Il comporte en outre les indicateurs financiers relatifs aux activités du syndicat.

Le rapport sera tenu à la disposition du public en Mairie de MONISTROL sur LOIRE, siège du syndicat. Le public sera avisé de cette mise à disposition par voie d'affichage ainsi que sur le site internet www.symptom.fr.

Un exemplaire de ce rapport sera adressé à Monsieur le Préfet, pour information.

Le Comité Syndical,

- **PREND ACTE** de la présentation du rapport d'activités 2020 du S.Y.M.P.T.T.O.M.



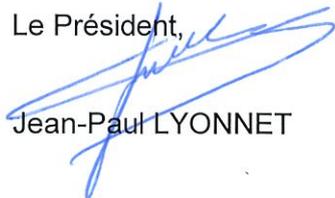
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Fait et délibéré

À MONISTROL sur LOIRE

Le 24 Juin 2021,

Le Président,


Jean-Paul LYONNET